

Les travaux du CHSCTD 67 pour l'année scolaire 2017-2018 (second degré)

Le CHSCTD du Bas-Rhin, composé de représentants du personnel (enseignants des premier et second degrés, personnels administratifs, infirmières, CPE, chacun nommé par son organisation syndicale au prorata des résultats obtenus aux élections professionnelles), travaillera cette année selon le calendrier suivant :

Calendrier des visites et des CHSCTD 2017-2018:

Etablissements ou réunions	dates
CHSCTD	Jeudi 21 septembre 2017
Lycée Cassin (Charles Frey)	Jeudi 28 septembre 2017
CHSCTD	Jeudi 9 novembre 2017
Lycée Kléber	Jeudi 23/30 novembre 2017
Collège du Ried	Jeudi 14 décembre 2017
CHSCTD	Jeudi 11 janvier 2018
Lycée Schwilgué	Jeudi 15 février 2018
CHSCTD	Jeudi 15 mars 2018
CHSCTD	Jeudi 24 mai 2018

En dehors de ces réunions, le CHSCTD se réunit en groupe de travail pour examiner et répondre aux fiches des registres de santé et sécurité des établissements du premier et du second degré (au moins deux fois par trimestre) ou pour se pencher sur des thématiques particulières (les risques psycho-sociaux par exemple). Il est automatiquement réuni en urgence en cas de danger grave et imminent dans un établissement, il peut aussi décider d'une enquête lorsqu'un événement particulier affecte un établissement. Enfin, il effectue aussi des visites dans les établissements du premier degré (maternelle, élémentaire, RPI, MECS...).

A l'issue des visites, le CHSCTD rédige un rapport de visite qui rend compte des questions de sécurité, d'hygiène, de santé et de conditions de travail et émet des recommandations sous forme de préconisations rendues publiques.

Dans le Bas-Rhin, les représentants de la FSU pour le second degré sont : Elisabeth Jacquet (SNES), Dominique Perrin (SNES) et Emmanuel Roehrig (SNEP).